

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
26 avril 2006

En exercice : ...35
Présents :26
Titulaires :22
Suppléants :4
Pouvoirs :4
Absents :9

Convocation adressée à chaque délégué et suppléant le **14 avril 2006** pour la session ordinaire du **mercredi 26 avril 2006**.

L'an deux mil six, le mercredi 26 avril 2006, à **vingt heures**, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon, désignés par leur Conseil Municipal, se sont réunis à la Salle des Fêtes de MELISEY, sous la Présidence de M. CUYNET Daniel, Président,

Etaient Présents:

Mr CUYNET Daniel, Président, Mrs DAGUE Alain, LINDER Paul, Vice-présidents, Mr BEURIER Patrice, Mme LAMBOLEY Marie-Louise, Mr CARDOT Maurice, Mme JEANBLANC Odile, Mrs CLAUDEL Hubert, GUERRE Christian, Mmes GRANDGIRARD Janine, DAVIOT Rose-Marie, Mrs CHATELOT Henri, PINOT Régis, Mmes MAIROT Marie-Ange, FRESLIER M. Claire, POULMAR Gilberte, Mrs TOILLON Gérard, TACHET Jean-Claude, LANDRY-CHAPITEY Maurice, HENNEQUIN Michel, BRESSON Michel, GRANDMOUGIN Jean-Pierre.

Absents représentés par délégués suppléants :

- M. VUILLAUME Michel qui donne procuration à M. GRANDGIRARD Michel ;
- Mme VALDENNAIRE Sylviane qui donne procuration à M. TOURDOT Roger ;
- M. SAINTIGNY Henri qui donne procuration à M. VERNIER Jean-Louis.
- M. BRULTEY Roger qui donne procuration à M.DAVAL Jean-Marc.

Absents :

- M. BERTRAND Yves ;
- M. NOEL Rémy ;
- M. MOUGENOT Bernard ;
- M. PERNOT Jean ;
- M. GROSJEAN Stéphane.
- Mme GATSCHINE-HENNEQUIN Marie ;
- M. LALLOZ Jacques ;
- M. SEGUIN Michel ;
- M. GILLET Denis ;

Madame JEANBLANC Odile a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les Membres du Conseil Communautaire.

SOLLICITATION DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DGE 2006 – PROJET S.I.G.

Monsieur le Président expose que suite à une avancée rapidement de la mise en œuvre de ce projet, il s'avère nécessaire d'annuler et de remplacer la délibération du 16 décembre 2005 afin de solliciter une subvention au titre de la DGE 2006 en anticipant sur la deuxième phase.

La première tranche de mise en œuvre est programmée pour 2006 : il s'agit de la numérisation des plans cadastraux suivant convention de la D.G.I. et l'achat de logiciels et matériels informatiques ;

La seconde tranche se réalisera en 2007.

Monsieur le Président précise que ce projet communautaire vise à doter, sur le long terme, notre Collectivité d'un outil structurant permettant de disposer d'une banque d'informations et des cartographies numérisées.

Le Conseil communautaire est appelé à solliciter auprès des Services de l'Etat, la Dotation Globale d'Équipement 2006 pour le projet S.I.G. première tranche : « Numérisation des plans cadastraux suivant convention de la D.G.I. et achat de logiciels et matériels informatiques » au taux de 40% du montant total estimé de 58 991,87 € H.T., soit 23 596,75 € H.T.

L'exposé du président entendu, le Conseil communautaire, à l'unanimité, **SOLLICITE** une subvention de l'Etat au titre de la D.G.E. 2006 pour l'opération S.I.G. première tranche au taux de 40 % et **ADOpte** l'avant-projet pour le montant subventionnable, selon le plan de financement suivant :

- Etat - D.G.E. - : 40 %, soit 23 596,75 € H.T.;
- Conseil général - contrat APPUI - : 25 %, soit 14 747,97 € H.T. ;
- Partenaires : 3 %, soit 1 769,76 € H.T. ;
- Autofinancement - fonds libres - : 32 %, soit 18 877,40 € H.T.

Monsieur le Président précise que la convention avec la DGI et les partenaires (DDAF, ONF, EDF-GDF, France Télécom, PNRBV) a été signée l'après-midi même. Cette convention permet de labelliser les numérisations cadastrales qui seront réalisées par le prestataire privé : GB Infographie. La lambertisation prise en charge par les services de la DGI est programmée pour le mois de juin. Cette première étape achevée, la numérisation pourra être engagée pendant la période estivale.

DECHETTERIE – CONVENTION AVEC LE SYTEVOM

La C.C.H.V.O. exerce la compétence ordures ménagères dévolue par arrêté préfectoral en date du 10 mars n° 689 et se substitue sur son territoire au SICTOM de MELISEY, Monsieur le Président précise qu'il convient désormais de formaliser une convention entre le SYTEVOM et la C.C.H.V.O en vue de régler la gestion de la déchetterie de Melisey afin de répondre aux obligations que les parties se sont fixées.

Le Conseil communautaire **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention précisant les règles de fonctionnement.

AUTORISATION DE LA CCHVO A PRATIQUER LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE SUR LA

Monsieur le Président indique au Conseil Communautaire qu'à partir de l'année 2006, la facturation ordures ménagères s'effectuera pour les personnes qui en ont fait la demande par prélèvement automatique en 2 fois soit au 15 juin et au 15 décembre.

L'exposé entendu et,

Le Conseil Communautaire **AUTORISE** la Communauté de Communes de la Haute Vallée de l'Ognon à pratiquer – à compter de l'année 2006 – le prélèvement automatique.

DECISION MODIFICATIVE AU B.P. PRINCIPAL 2006

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire le vote du Budget Primitif Principal de fonctionnement :

RECETTES : 287 000 €

DEPENSES : 151 000 €

Budget voté en suréquilibre de 136 000 €

Dans l'attente de recettes au budget annexe ordures ménagères, les dépenses relevant des charges à caractère général (collecte et participation SYTEVOM) sont mandatées sur le budget principal C.C.H.V.O

Il s'avère donc nécessaire de prélever sur le suréquilibre la somme de 136 000 € et de l'affecter au chapitre 11, article 611.

Le Conseil Communautaire **DECIDE** d'affecter au chapitre 11, article 611 la somme de 136 000 € prélevée sur le suréquilibre de fonctionnement.

➤ COTISATION A LA MISSION LOCALE

Un membre du conseil communautaire soulève le problème de la participation des communes auprès de la mission locale pour l'emploi. Actuellement, seulement 2 communes versent une participation à cet organisme. La CCHVO pourrait participer. Monsieur le Président propose qu'une personne de la Mission Locale de LURE vienne présenter sa structure au cours de la réunion de bureau du 5 mai 2006

➤ ORDURES MENAGERES

La facturation des ordures ménagères devrait commencer la semaine 19. Le conseil général interviendra le mercredi 3 mai pour un nouveau paramétrage concernant le paiement par prélèvement automatique.

➤ Commissions cadre de vie et sport : à prévoir dans le mois de mai.

➤ Bulletin d'information :

La diffusion du deuxième numéro est prévue pour la semaine 20. Monsieur le Président doit rencontrer les services de la poste dès le 3 mai.

➤ DEPART ADELINE

Monsieur le Président invite l'ensemble du Conseil Communautaire au pot de l'amitié offert par Adeline pour son départ.

Prochain Bureau programmé pour vendredi 5 mai à 20h30.

Vu le Président,

D. CUYNET